

Peyriac de Mer, le 18 mars 2026

RECTIFICATIF A LA :

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La salle de la mairie ne permettant pas d'accueillir le public en grand nombre dans de bonnes conditions de sécurité et d'accessibilité, exceptionnellement le conseil municipal se tiendra au FOYER DE L'Étang le :

Vendredi 20 mars 2026 à 18h30

ORDRE DU JOUR

- 1- Élection du Maire
- 2- Détermination du nombre d'adjoints élections des adjoints.
- 3- Détermination du nombre de conseillers municipaux délégués et élections de ces conseillers.
- 4- Lecture de la charte de l' élu local

Le Maire,



Catherine GOUIRY